

CONDITIONS GENERALES DE PRESTATION (CGP)

Les présentes Conditions Générales régissent les prestations de coaching sportif fournies par **Sabrina Genco** (ci-après « le Coach ») à ses clients (ci-après « le Client »). **En utilisant les services ou en réglant une facture émise par Sabrina Genco – Personal Training, le Client reconnaît avoir pris connaissances des présentes Conditions Générales de Prestation et les accepte sans réserve.**

1. Identification du Coach

Nom : Sabrina Genco

Adresse : 48, rue de Michelbouch, L-9170 Mertzig

N° d'autorisation d'établissement : 10174358/0

2. Prestations proposées

2.1. Le Coach propose des services de coaching sportif sous forme de packs, incluant :

- **Pack « Découverte » de 8 séances individuelles** de Personal Training.
- **Pack « Progression » de 12 séances individuelles** de Personal Training.

Chaque séance de Personal Training a une durée de **60 minutes**.

2.2. Au début de l'accompagnement sportif, **une anamnèse préalable d'une durée de 1h15** est **fortement conseillée** afin de permettre une prise en charge personnalisée et adaptée aux besoins du client. Cette anamnèse est facturée **100€ TTC** (*TVA non applicable – article 57 de la loi modifiée du 12 février 1979 concernant la taxe sur la valeur ajoutée*). Elle peut être incluse dans les packs de 8 ou 12 séances, mais **n'est pas obligatoire**.

2.3. Les séances sont exclusivement réservées au Client et ne peuvent être cédées à un tiers sans l'accord préalable écrit du Coach.

3. Modalités de paiement

3.1. Le prix total des prestations est indiqué sur la facture en euros. Il est établi pour chaque client en fonction du type de pack qu'il aura choisi.

3.2. Le paiement des prestations peut être effectué par virement bancaire ou en espèces :

- En **un seul versement** à la date d'émission de la facture ;
- Ou bien, **en plusieurs échéances**, selon le calendrier précisé sur la facture.

3.3. En cas de **non-respect des échéances de paiement**, le Coach se réserve le droit de **suspendre immédiatement les prestations** jusqu'au règlement des montants dus.

3.4. Le prix des prestations est basé sur la variation de l'indice officiel des prix à la consommation en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg et sera adapté proportionnellement, de manière automatique et sans mise en demeure préalable à chaque échéance d'une tranche indiciaire de l'échelle mobile des salaires.

4. Validité des prestations

4.1. Chaque pack doit être utilisé dans la période spécifiée :

- **Pack « Découverte » de 8 séances : 4 mois** à compter de la date d'émission de la facture.
- **Pack « Progression » de 12 séances : 6 mois** à compter de la date d'émission de la facture.

4.2. Les séances non utilisées à l'expiration de ce délai ne seront **ni remboursées, ni reportées**, sauf accord préalable écrit du Coach.

4.3. Les extensions de validité ne peuvent être demandées qu'une seule fois et pour **une durée maximale de 3 mois**.

4.4. En cas de **force majeure** (ex. raison médicale), un prolongement de délai peut être envisagé sur présentation d'un certificat médical valide.

5. Résiliation

5.1. Par le Coach

5.1.1. Le Coach se réserve le droit de résilier les prestations en cas de :

- **Non-paiement dans un délai de 15 jours** suivant l'échéance prévue ;
- **Non-respect des consignes de sécurité** données durant les séances ;
- **Comportement inapproprié, irrespectueux ou harcelant** de la part du Client.

5.1.2. En cas de résiliation, **les sommes déjà versées par le Client restent acquises au Coach** et les séances non utilisées seront annulées.

5.2. Par le Client

5.2.1. Le Client dispose d'un **droit de rétractation de 14 jours ouvrables** à compter de la date d'émission de la facture. Pour exercer ce droit, le Client doit notifier le Coach par e-mail ou courrier recommandé. Toute demande de remboursement partiel sera calculée au **prorata des séances non effectuées, moins 10% de frais administratifs**. Passé ce délai, les **montants facturés seront dus**.

5.2.2. Les montants déjà versés sont **non-remboursables, même en cas d'annulation ou de non-utilisation** des séances par le Client.

5.2.3. En cas d'arrêt anticipé pour **raison médicale (certificat médical obligatoire)**, une solution pourra être envisagée, telle qu'un report ou une réattribution des séances, sans obligation pour le Coach.

6. Annulation ou report de séances

6.1. Par le Client

6.1.1. Le client est tenu de respecter les horaires et dates de rendez-vous. Toute annulation de séance doit être signalée au **minimum 24 heures ouvrables** avant l'heure prévue.

6.1.2. En cas d'**annulation tardive ou de non-présentation**, la séance sera considérée comme effectuée et sera facturée en intégralité.

6.1.3. Si le Client arrive en **retard à une séance**, la durée restante sera ajustée en conséquence, sans prolongation ou remboursement. Aucune discussion ne sera ultérieurement soulevée à ce sujet.

6.2. Par le Coach

Si le Coach doit annuler une séance pour des raisons personnelles ou professionnelles, cette séance sera **reprogrammée à une date mutuellement convenue sans frais supplémentaires pour le Client.**

7. Engagements du Coach

Le Coach, affilié à l'**EREPS (European Register of Exercise Professionals)** via Europe Active, est **certifié au niveau EREPS 4**, garantissant des compétences professionnelles conformes aux standards européens en matière de coaching sportif. Il dispose du matériel adéquat pour le bon déroulement des séances sportives et décide de la manière dont elles s'organisent.

Ainsi, il s'engage à :

- Fournir un service professionnel et adapté aux objectifs et besoins du Client. Il s'agit d'une obligation de moyens et non de résultats.
- Respecter les heures et les dates de rendez-vous convenues avec le Client.
- Informer le Client de tout changement concernant la prestation (ex. annulation ou report).
- Mettre à disposition du Client toutes les commodités nécessaires, notamment les sanitaires, serviettes et boissons rafraichissantes.

8. Responsabilité et engagement du Client

8.1. Le Coach est couvert par une **assurance responsabilité civile professionnelle.**

8.2. Le Client est invité à **souscrire une assurance personnelle** pour couvrir les éventuels risques liés à la pratique sportive.

8.3. Le Client déclare être physiquement apte à suivre un programme de coaching sportif. Si le Coach juge cela nécessaire, le Client devra fournir un **certificat médical** attestant de son aptitude à pratiquer une activité sportive avant le début des prestations.

8.4. Le Coach décline toute responsabilité en cas de blessures ou accidents **résultant d'un non-respect des consignes**, ou **survenant en dehors des séances de coaching.**

8.5. Le Client s'engage à porter une **tenue de sport adéquate et des chaussures propres** pour participer aux séances.

8.6. Le Client s'engage à **respecter les matériel mis à disposition ainsi que la propreté des lieux.**

9. Protection des données

Conformément au **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)**, les informations personnelles collectées sont utilisées uniquement pour la gestion des prestations et ne seront pas partagées sans le consentement écrit du Client. Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données en contactant le Coach.

10. Litiges

En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution à l'amiable. Si aucun accord n'est trouvé dans un délai de **30 jours**, le litige sera soumis aux tribunaux compétents du Grand-Duché de Luxembourg. La langue des procédures sera le français ou l'allemand.

11. Acceptation des conditions générales

En utilisant les services ou en réglant une facture émise par Sabrina Genco – Personal Training, le Client reconnaît avoir pris connaissances des présentes Conditions Générales de Prestation et les accepte sans réserve. Le respect des présentes conditions inclut notamment le port d'une tenue adaptée, l'usage de chaussures propres, le respect des lieux, ainsi que l'utilisation des commodités mises à disposition.